Sud Groupe GFI

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Juillet 2012

N°79

SOMMAIRE

Salaires, incendie, participation GFI IP, rachat : page 1
Changement, viré sans raison valable, etc.: pages 2 & 3

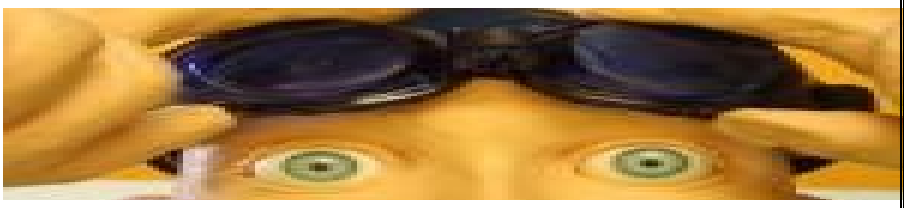

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

Pour nos salaires la direction est toujours sourde

Nous avons distribué dans les agences le **tract intersyndical** demandant une augmentation collective. Plusieurs centaines d'entre eux l'ont envoyé par courrier à M.Rouaix pour soutenir cette revendication. Mais la direction ne propose toujours rien, ce qui a poussé l'intersyndicale à quitter la séance de négociation du 12 juin.

Ceux qui ne l'ont pas encore fait sont vivement invités à envoyer eux-aussi leur tract à M. Rouaix, GFI Informatique, 145 Bd Victor Hugo, 93400 St Ouen !

(Le tract est disponible sur notre site, et nos élus et DS peuvent se charger de l'acheminement, l'important est que vous écriviez vous même à la main l'adresse sur l'enveloppe.)

SUD GFI DEMANDE (ENCORE ET TOUJOURS) DE LA PARTICIPATION POUR LES SALARIES DE GFI I&P

La direction s'y était engagée en 2010, elle n'a rien fait. Les salariés de GFI I&P ne touchent pas de participation, et n'en toucheront pas en 2012. **SUD GFI continue de revendiquer des droits égaux pour tous les salariés du groupe GFI.** La négociation sur ce sujet va-t-elle enfin s'ouvrir comme promis ?

Rachat de la division BUS de Thales IS

Ca fait 9 mois que ce projet flotte. La situation était grotesque, elle devient scandaleuse.

1) Les syndicats et le CHSCT de Thalès tirent la sonnette d'alarme devant le nombre de salariés qui craquent nerveusement après plusieurs mois de tension.

2) La direction continue de jouer au malcomprenant *(rôle qu'elle joue très bien)* avec le CCE et sa Commission Economique (COMECO) sur le mode « Comment ça je n'ai pas répondu à toutes vos questions ? Vous êtes sûrs ? Renvoyez moi donc un état des questions qui restent en suspens, que je vois si je veux répondre... »

Aura-t-elle répondu complétement pour le CCE extraordinaire convoqué le 10 juillet, ou va-t-elle encore convoquer une réunion pour rien ? (Ce qui ne serait pas très malin.)

Union syndicale Solidaires

Emanation de gaz toxiques en mars, début d'incendie en juin

Sécurité physique des salariés : l'incurie de la direction commence à faire des dégâts à Nantes

Rappel : Dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 juin le feu a pris sur un onduleur du site de La Chapelle sur Erdre (dit LCP1, à côté de Nantes) à l'intérieur de l'espace de travail sécurisé de l'équipe Téléservice. Or en mars les salariés de cette même équipe Téléservice avaient déjà été intoxiqués suite au dégagement de gaz pendant plusieurs jours par des batteries défectueuses sur l'onduleur en question *(cf. notre tract hebdo du 15 juin sur l'intranet gfi ou sur notre site www.sudgfi.fr)*. Ils s'étaient plaints d'une « odeur d'ordure », sans réaction de la direction. C'est quand ils ont alerté un représentant du personnel que le problème des batteries a été découvert.

Si tous les détails ne sont pas encore connus (enquête du CHSCT en cours), trois informations sont clairement établies :

- cet onduleur n'était pas couvert pas un contrat de maintenance, et les batteries à l'origine des deux accidents étaient périmées depuis 5 ans : c'est consternant, et c'est ce que la loi appelle « une faute inexcusable de l'employeur » ;

- plusieurs jours avant la découverte du problème sur les batteries, des tests quotidiens sur le réseau électrique ont remonté des alertes (résultat en rouge): ces tests ont été désactivés pour permettre le retour au vert : mauvaise idée ;

- après l'incident gazeux de mars cet onduleur et ses batteries périmées sont restés en fonction dans les locaux (seul un bloc de batteries sur trois, celui qui avait dégazé, a été débranché du circuit électrique), la direction attendant le déménagement de l'équipe vers LCP2 (prévu cet été) pour agir. En juin ce sont donc les batteries périmées d'un autre bloc qui ont provoqué l'incendie, heureusement sans gravité (mais les salariés ont avalé de la fumée après avoir respiré du gaz en mars, merci patron !); il nous semble que la faute inexcusable n'est pas répétée, mais plutôt franchement aggravée.

La direction régionale ignorait-elle ses responsabilités en matière de sécurité, notamment électrique ? Le CHSCT de GFI Ouest les lui a rappelé avec insistance à chaque réunion trimestrielle depuis... 2 ans ? 3 ans ? Mais malgré les demandes répétées des élus, aucun exercice d'évacuation n'a jamais été organisé sur ce site, ni aucune visite de conformité électrique.

Nous osons espérer que le directeur régional ne sera pas promu pour avoir ignoré les alertes régulières du CHSCT de GFI Ouest sur ses carences en matière de sécurité.

Viré sitôt embauché sans avoir pu faire ses preuves :
le retour à GFI d'une pratique scandaleuse

C'est l'histoire d'un salarié de la région Rhône-Alpes qu'on a viré pendant sa période d'essai alors qu'il n'a pas travaillé du tout. **C'est totalement illégal** car la période d'essai sert à vérifier que le salarié a bien les compétences pour lesquelles on l'a embauché. S'il ne travaille pas on ne peut pas vérifier qu'il les a, et on ne peut pas non plus découvrir qu'il ne les a pas.

En fait rares sont les managers qui l'ont pratiqué à GFI : seulement les plus malhonnêtes, semble-t-il. Ca a été pas mal pratiqué à l'automne 2008 dans le secteur BFA car certains managers de haut vol n'ont compris que 3 mois après tout le monde que quand il y a une crise financière ce sont les banques et les compagnies d'assurance qui annulent leurs projets les premières. Alors que faire quand on vient d'embaucher plusieurs salariés sans projet en vue, à part les virer pendant leur période d'essai ?

A l'époque les salariés virés aussi malhonnêtement n'ont pas voulu attaquer aux Prud'hommes, et c'est dommage car ils auraient gagné. Par contre ils ont parlé longtemps de GFI, et pas en bien ! Ces managers sont donc toujours nuisibles pour GFI.

Le cas rhône-Alpin est plus soutenu : GFI est allé le débaucher pour une compétence particulière, en vue d'un contrat de longue durée à Dijon. Il a donc déménagé.

Il s'agissait d'un poste pour lequel la connaissance de Java était facultative; or au moment de l'entretien le client a dit que c'était indispensable. Zut, un problème : paf, viré ! « Pas d'homme pas de problème » disait Staline. Et ensuite GFI a modifié son annonce pour mettre Java impératif. Quel talent !

Nous avons demandé à notre DRH Groupe si dans ce cas le manager serait sanctionné : pas de réponse. (Bon, on ne se faisait pas d'illusion, mais on ne pouvait laisser faire sans réagir.)

POURQUOI SE SYNDIQUER A SUD GFI ?

- Parce que 90% des employeurs sont syndiqués (MEDEF, CGPME, SYNTEC, UIMM, ...) alors pourquoi pas vous ?

- Parce que les employeurs préfèrent les salariés isolés (pardon, « libres de toute attache syndicale ») aux salariés syndiqués : on peut plus facilement les manipuler (pardon, « discuter franchement d'égal à égal avec eux »)..

- Parce que rejoindre SUD GFI ne signifie pas être obligé de participer à quoi que ce soit mais que c'est déjà agir, s'investir et ne plus être seul, et nous aider à défendre et faire appliquer nos droits, à améliorer nos conditions de travail, etc. **C'est la possibilité d'apprendre à s'organiser, de discuter, de réfléchir collectivement, de rassembler les énergies**.

- Parce que SUD GFI, qui est farouchement indépendant de tout parti politique, développe son action **en fonction des seuls intérêts des salariés**. Pour nous, faire du syndicalisme est un choix non un plan de carrière, ni une profession. A ce titre, nous refusons de bénéficier d'avantages particuliers liés à notre activité syndicale.

- Parce que nos statuts garantissent un fonctionnement véritablement démocratique : ce sont les adhérents qui choisissent leurs DS et DSC, qui déterminent la politique du syndicat, qui contrôlent ses comptes, décident de signer ou pas les accords (et pas des syndicalistes professionnels extérieurs à l'entreprise comme on le voit trop souvent dans les autres syndicats).

Pour nous écrire: **contact@sudgfi.fr**
ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

Solidaires informatique
Union Syndicale Solidaires ITEC

Consultez notre NOUVEAU SITE WEB : www.sudgfi.fr

- Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir les informations régulièrement et être consultés lors de la signature d'accords d'entreprise
- Tenez-vous informés de l'actualité sociale de GFI
- Retrouvez tous nos tracts depuis 2006
- Informez-vous sur vos droits : fiches, accords commentés, Syntec...
- Trouvez un contact SUD GFI proche de vous
- Apprenez tout de SUD GFI : son histoire, ses valeurs, son fonctionnement démocratique, ses actions
- Prenez connaissance de nos sélections de livres, vidéos, photos, liens
- Ou adhérez simplement à SUD GFI !

Sud
Groupe G F I

Sud
Groupe G F I

Alors, le changement, c'est pour quand ?

L'Union syndicale Solidaires a largement exprimé depuis des années son désir de voir changer la politique sur beaucoup de sujets : emploi, salaires, politique fiscale, services publics et Fonction publique, protection sociale (retraites, assurance maladie, perte d'autonomie), santé au travail et conditions de travail, égalité entre les femmes et les hommes, sans-papiers et droits nouveaux des salariés.

Elle ne peut que prendre au mot le nouveau Président et son nouveau gouvernement : **alors le changement c'est pour quand ?**

Pour l'instant, les changements sont symboliques : pour la 1ère fois, le premier ministre a invité les organisations syndicales nationales Fsu, Solidaires et Unsa (qui sont les trois plus récentes dans le paysage syndical français) à le rencontrer à l'Hôtel Matignon le 31 mai dernier.

Il semblait logique et cohérent que ce soit ce même esprit, d'ouverture et de dialogue sans exclusive, qui prévale à l'organisation de la conférence sociale.

Ce n'est déjà plus le cas. En effet, sur les sept tables-rondes prévues, l'Union syndicale Solidaires n'est invitée à participer qu'à une seule ! Dans le même temps, la Fsu est invitée à trois, l'Unsa à quatre et les cinq confédérations dites représentatives (celles qui bénéficient encore de privilèges, pardon, de dispositions particulières, jusqu'en 2013) **aux sept : cherchez l'erreur !**

L'Union syndicale Solidaires considère que toutes les organisations syndicales, qui représentent aujourd'hui l'ensemble du mouvement syndical français, devraient pouvoir participer à toutes les tables-rondes: les différents sujets se doivent d'être articulés entre eux pour espérer véritablement « ouvrir les grands chantiers prioritaires », comme le dit Michel Sapin, ministre ayant en charge l'organisation de cette Conférence sociale.

Aucun argument ne saurait justifier ce traitement discriminatoire et cette inégalité de traitement dans l'organisation de la Conférence sociale. Le syndicalisme porté par l'Union syndicale Solidaires est-il si dérangeant pour le nouveau pouvoir que ses arguments ne puissent même pas être écoutés ?

L'union syndicale Solidaires a des analyses, des revendications et des propositions sur l'ensemble des sujets traités lors de cette Conférence sociale : elle se donnera les moyens de les porter auprès du plus grand nombre et de faire savoir que l'égalité de traitement n'est pas encore au rendez-vous dans le dialogue social !

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT : REJOIGNEZ SUD Groupe GFI

Téléchargez notre Pack adhérent : http://www.sudgfi.fr/images/documents/divers/pack_adherent_2012.zip

Vous y trouverez :
- une feuille de calcul de votre cotisation en fonction de vos revenus
- un bulletin d'adhésion
- un document sur l'utilisation des cotisations
- un historique du syndicat SUD GFI, les statuts, un questionnaire, ...